

Commune de Vieille-Chapelle - 62136

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2014 A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 10 DECEMBRE 2014

Séance : 09 / 2014

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 17 décembre 2014, à 19 H 00, dans la salle d'honneur de la mairie de VIEILLE-CHAPELLE, sur convocation en date du 10 décembre 2014.

13 conseillers municipaux étaient présents : Mesdames MOREL, PRUVOST, TURPAIN, PAGES, COISNE, GODESENCE, et Messieurs DESSE, CRANKSHAW, MALY, DUTHOO, CRESSON, LEWEURS et DECARNIN.

Absente excusée : Madame MANTEN Marylène ayant donnée pouvoir à Monsieur DESSE Jean-Michel,
Madame LELEU Hélène ayant donnée pouvoir à Madame MOREL Dorothée

Absents excusés : 2

Absents : 0

L'ordre du jour était le suivant :

09 / 2014 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

09 / 2014 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

09 / 2014 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire

09 / 2014 / 04- * - Demande de subventions (Région, Conseil Général et réserve parlementaire) pour la ferme de M SENECHAL

09 / 2014 / 05- * - Contrat de maîtrise d'œuvre de M BARRIOL

09 / 2014 / 06- * - Demande de subvention de l'Ecole du Sacré Cœur pour voyage

09 / 2014 / 07- * - Demande de subvention pour ELA

09 / 2014 / 08- * - Transfert de l'instruction des autorisations du droit des sols

09 / 2014 / 09- * - Information sur les redevances d'assainissement collectif et non collectif

09 / 2014 / 10- * - Compte rendu des différents syndicats

09 / 2014 / 11- * - Questions diverses

* Remerciements de M et Mme OSTYN

* Remplacement de M DELEHAYE Pierre, comme délégué de la justice à la commission des élections

09 / 2014 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

Madame PAGES Nicole se propose pour être secrétaire, elle est élue à l'unanimité.

09 / 2014 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Avant d'adopter le compte rendu, Monsieur LEWEURS Serge pose une question relative aux primes du personnel et demande si les personnes qui n'ont pas eu la prime exceptionnelle, ont été prévenues. Monsieur le Président répond qu'il en a informé Madame LAZARO et Madame MOREL explique que pour Mesdames GUILLOT et LAROCHE, les raisons seront évoquées lors de leur entretien individuel. Monsieur LEWEURS indique qu'il serait préférable de les en avertir.

Monsieur DECARNIN Eddy demande ce qu'il va devoir faire en tant que représentant de la défense. Monsieur le Président indique qu'il y a très peu de réunion et que le Maire est souvent le premier averti.

Après ces explications le compte rendu de la réunion du 17 novembre est adopté à l'unanimité.

09 / 2014 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le Président indique avoir signé les bons de commande suivants :

1.	Réparation ordinateur école par Alpha Oméga	352 € 80 TTC
2.	Achat de guirlandes électriques à YESS	311 € 88
3.	Achat d'une batterie pour défibrillateur à Sécurimed	562 € 80
4.	Achat fournitures de bureau	880 € 26
5.	Achat de 5 fauteuils de bureau + 6 chaises conférence	879 € 95
6.	Achat d'un appareil photo chez BOULANGER	615 € 99
7.	Achat de peinture à ADP	063 € 00
8.	Achat cloison chez SOMATEM	188 € 91
9.	Signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF	

09 / 2014 / 04- * - Demande de subventions (Région, Conseil Général et réserve parlementaire) pour la ferme de M SENECHAL

Monsieur le Président expose la possibilité de réaliser une 2^{ème} tranche de travaux à la ferme Sénéchal pour un montant global de dépenses de 184 000 € 00 (165 000 € de travaux et 19 000 € 00 de services). Monsieur le Président signale qu'il a rencontré Monsieur TETART (du Conseil Général) qui lui a indiqué que celui-ci pouvait lui allouer une subvention de 60 000 € 00. Monsieur le Président a également pris contact avec la Région pour obtenir le reliquat de subvention, soit 60 000 € 00. Monsieur le Président signale qu'il a rencontré Monsieur SAINT ANDRE, notre député et lui a indiqué qu'il allait faire une demande de subvention auprès de la réserve parlementaire pour un montant de 20 000 € 00. Monsieur le Président signale également que l'Association « Sourires d'Autistes » a voté, lors de sa dernière AG, une participation à la souscription volontaire d'un montant de 10 000 € 00. Il restera donc à la charge de la commune, un montant de 34 800 € 00. Monsieur le Président rappelle aussi que, comme le don de l'Association « Sourires d'Autistes » dépasse 5% du montant des travaux, une convention peut être passée avec la Fondation du Patrimoine pour obtenir 10 000 € supplémentaires, ce qui ferait un reste à la charge de la commune de 24 800 €. Monsieur le Président indique que les travaux ne débuteront pas avant la fin de l'année 2015, étant donné que la subvention de la réserve parlementaire ne sera versée que sur des travaux payés en 2016.

Monsieur le Président demande aux membres du conseil municipal à l'autoriser de faire les demandes de subvention auprès de la Région pour un montant de 60 000 €, auprès du conseil général pour un montant de 60 000 €, auprès de la réserve parlementaire pour un montant de 20 000 € et d'ouvrir une souscription volontaire pour la seconde tranche de travaux à la Ferme Sénéchal.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité et mandatent Monsieur le Président à faire le nécessaire auprès de ces organismes.

ARRIVE DE MONSIEUR MALY A 19 H 25

09 / 2014 / 05- * - Contrat de maîtrise d'œuvre de M BARRIOL

Monsieur le Président indique avoir rencontré M BARRIOL, architecte des bâtiments de France, qui s'était déjà occupé de la première phase de travaux de la ferme de M SENECHAL.

En effet, pour la réalisation de la seconde tranche, il convient de passer un contrat de maîtrise d'œuvre à Monsieur BARRIOL qui propose un budget de travaux de 150 000 € HT avec un pourcentage pour sa mission de travail à 9.9%, soit un coût total HT de 14 850 €.

Monsieur le Président propose de le retenir étant donné qu'il connaît bien le dossier et propose aux membres du conseil municipal de l'autoriser à signer le marché public de maîtrise d'œuvre pour le montant de 17 820 € 00 TTC.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour que celui-ci signe le marché de maîtrise d'œuvre.

ARRIVEE DE MADAME GODESENCE SIDONIE A 19 H 35

09 / 2014 / 06- * - Demande de subvention de l'Ecole du Sacré Cœur pour voyage

Monsieur le Président signale qu'il a reçu un courrier de l'école du Sacré Cœur demandant une subvention pour une classe de découverte dans les pays de la Loire pour les classes de CM1 et CM2 pour la période du 7 au 11 avril 2015. Pour la classe de CM2, sont concernés DELPOUVE Louis, SINGEZ Léo, SINGEZ Victor et VATIN Perrine pour la classe de CM1, BLANQUART Martin.

Monsieur le Président propose de faire la réponse habituelle à savoir que la commune ne verse aucune participation ou subvention aux écoles extérieures au village.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

09 / 2014 / 07- * - Demande de subvention pour ELA

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de demande de subvention 2014 de « ELA » Association Européenne contre les Leucodystrophies. Madame MOREL signale que l'école des 2 rivières a participé l'an dernier à une opération liée à ELA. Madame COISNE propose que Monsieur DUTHOO fasse une action avec son groupe de marcheurs et une diffusion auprès de la population en expliquant que la marche est bonne pour la santé. Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de faire une réponse négative, mais d'indiquer dans ce courrier que la commune organisera une action en ce sens.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

09 / 2014 / 08- * - Transfert de l'instruction des autorisations du droit des sols à Artois-Comm.

Monsieur le Président donne lecture de la note sur la réflexion sur l'instruction des ADS, car jusqu'à présent, les demandes d'urbanisme étaient instruites par la DDTM, à compter du 1^{er} juillet 2015, ce service n'existera plus. Monsieur le Président signale que si la commune commissionne Artois Comm pour les différents services instruits (Permis de construire, CU, Permis de lotir, etc...), le coût de la cotisation sera compris 5 816 € et 6 654 € (Une part fixe + un coût à l'acte). Cela devra donc être prévu au budget 2015.

Monsieur le Président signale que la commune peut également faire appel à un cabinet extérieur pour effectuer ce service, mais le coût risque d'être supérieur.

Madame COISNE signale cette augmentation peut donner lieu à une augmentation des taux communaux l'année prochaine ou également une augmentation de la taxe d'aménagement.

Après discussion, le conseil municipal est d'accord pour que Monsieur le Maire renvoie la lettre d'intention de transférer ce service à Artois-comm avec un avis favorable.

09 / 2014 / 09- * - Information sur les redevances d'assainissement collectif et non collectif

Monsieur LEWEURS Serge signale qu'il a assisté à une réunion et que les tarifs des contrôles d'assainissement non collectifs vont évoluer : 36 €/an pour la part fixe.

Pour l'assainissement collectif, le prix au m3 eau va passer 1 € 7727 à 1 € 83 HT et la part fixe va passer de 20 à 30 €. Ces augmentations sont essentiellement la conséquence du désengagement de l'agence de l'eau et au fait qu'Artois-comm désire maintenir son niveau d'investissement (en réseau neuf et aussi en rénovation des réseaux).

Pour le reste, les tarifs restent identiques.

09 / 2014 / 10- * - Compte rendu des différents syndicats

09 / 2014 / 10-01 Artois Comm commission hydraulique

Monsieur LEWEURS Serge

Les travaux qui vont être réalisés ne concernent pas beaucoup VIEILLE CHAPELLE. La LAWE se dégrade beaucoup à cause des rats musqués. Il existe une subvention par le GDON. Pour la Loisme, il faut voir les piègeurs de « Réagir ». Il a été question du renforcement de berge sur la Lawe et la Loisme. Les travaux au niveau du pont sont effectués par le SIPAL.

09 / 2014 / 10-02 le SIAAAH

Monsieur LEWEURS Serge

Il a été question du votre du budget ; il va y avoir une diminution de la cotisation de 20%.BEUVRY n'est pas d'accord sur la compensation aux communes, car il ne lui reste plus que quelques fossés.

09 / 2014 / 11- * - Questions diverses

09 / 2014 / 11-01 Remerciements de M et Mme OSTYN

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur et Madame OSTYN qui ont été très favorablement impressionnés par l'organisation de leurs noces d'Or et ils remercient Madame MOREL ainsi que les personnes qui ont contribué au succès de cette journée.

09 / 2014 / 11-02 Remplacement de M DELEHAYE Pierre, comme délégué de la justice à la commission des élections

Monsieur le Président signale que suite au décès de Monsieur DELEHAYE Pierre, il faut désigner un nouveau délégué de justice pour la commission des élections. Il sera demandé à Monsieur CHARLET Pierre s'il veut en faire partie ou à Monsieur DELEBARRE Daniel ou à Monsieur LESTIENNE Jean Louis.

09 / 2014 / 11-03 Prêt relais à taux fixe sur 1 an

Monsieur le Président présente l'état des dépenses et des subventions concernant les 3 gros chantiers (Ferme Sénéchal, rue du Moulin et Pole Maternel). Il propose aux membres du conseil municipal de réaliser un prêt relais à taux fixe sur une durée d'une année au Crédit Agricole (taux de 1.40%, 300 € de frais de dossier et un coût total du crédit de 2100 €), afin de finir de payer les dernières factures d'Investissement. Cela permettrait de retoucher au plus vite toutes les subventions qui ne sont versées que lorsque tous les travaux sont payés.

Il reste actuellement 327 620 € 63 de factures à payer et il reste à retoucher avant la fin de l'année 2014 la somme de 178 800 € 06. Il restera donc 148 820 € 57 de travaux à régler, ce qui peut être réalisé avec un montant d'emprunt de 150 000 € 00.

Cet emprunt pourra être remboursé dès que le montant des subventions qui est de 200 497 € 51 sera touché.

Monsieur le Président demande donc aux membres du conseil municipal de l'autoriser à faire cette demande d'emprunt à court terme

Après délibération, les membres du Conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

09 / 2014 / 11-04 Décision Modificative N°4

Monsieur le Président signale qu'il y a quelques modifications à faire au niveau du Budget car la mise en place des TAP et des activités du Mercredi ont un coût qui n'était pas prévu au budget. Il propose aux membres du conseil municipal d'effectuer les opérations suivantes :

CHAPITRE	BP 2014	A DEPLACER	A AJOUTER
A DEPLACER		21 314.00 €	21 314.00 €
678 autres charges exceptionnelles	20 888.53 €	20 500.00 €	
6332 cotisations versées			4.00 €
6336 Cotisation au CNFPT	3 200.00 €		320.00 €
6411 Personnel titulaire	145 000.00 €		9 700.00 €
6413 personnels non titulaires	20 000.00 €		5 100.00 €
6451 cotisations URSSAF	68 000.00 €		5 850.00 €
6453 Cotisation aux caisses			340.00 €
6218 autres personnels extérieurs	350.00 €	350 € 00	
6455 cotisations pour assurance	14 500.00 €	450 € 00	
6456 versements au FNC	1 850.00 €	14 € 00	

Après cet exposé, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité et mandatent Monsieur le Président à faire le nécessaire.

09 / 2014 / 11-05 Création des emplois pour les TAP des jeudis après midi

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Il est donc proposé de créer 1 emploi de directrice et 6 animateurs dont 5 étant diplômés au maximum pour les TAP des jeudis après-midi

Après délibération,

Les membres du conseil municipal les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité

09 / 2014 / 11-06 Subvention pour aide à la voirie de la Rue Guislain

Monsieur le Président donne lecture de la lettre enfin reçue de Monsieur le Président du Conseil Général qui autorise la commune à commencer les travaux, sans préjuger de l'octroi de la subvention concernant les travaux de la Rue Guislain.

09 / 2014 / 11-07 SIADEBP Actualisation du schéma de défense incendie de la commune

Monsieur le Président informe les membres du conseil municipal que le schéma de défense incendie avait été élaboré en 2000 dans le cadre d'une étude diagnostique menée par le bureau d'étude SANEP.

Le SIADEBP a décidé d'engager une démarche d'actualisation de ce schéma en partenariat avec les services du conseil général du Pas de Calais

Cette démarche a pour but de permettre

- De réaliser un état des lieux de la défense incendie existante et de son avancement vis-à-vis du schéma initial,
- De recenser les besoins en ouvrages de défense incendie en accord avec les services du SDIS62,
- De définir un nouveau schéma actualisé.

Monsieur LEWEURS signale qu'il a rencontré Monsieur Michel DUFOUR et qu'il va proposer un rendez-vous avec M LASUYE. Monsieur le Président signale que ce serait bien que les délégués soient présents pour la visite.

09 / 2014 / 11-08 Remerciement livre de Monsieur FRUCHART

Monsieur le Président donne lecture des 2 courriers de remerciement suite à l'envoi du livre de Monsieur FRUCHART, l'un de Monsieur HUGUET Roland, ancien président du Conseil Général du Pas-de-Calais, l'autre de Madame MERCHIER Jacqueline

09 / 2014 / 11-09 Préfabriqués

Monsieur LEWEURS signale qu'à la réunion des nouveaux habitants, Monsieur BLONDEL a remercié le conseil pour le prêt des préfabriqués pour son club. Monsieur LEWEURS signale qu'initialement ceux-ci sont destinés à la future bibliothèque et demande si cette question est toujours d'actualité. Monsieur le Président signale qu'il a donné son accord afin que les locaux soient occupés avant de faire les travaux pour la bibliothèque.

09 / 2014 / 11-10 Tableau numérique et autres sollicitations

Monsieur le Président rapporte avoir discuté avec Madame BUTTOR-BLAMONT sur la nécessité d'acheter un second tableau numérique. Après discussion entre adjoints et membres du conseil municipal, cela n'apparaît pas très opportun et il est préférable de mutualiser les moyens entre les deux classes pour limiter les coûts qui ont été très importants pour l'école cette année.

Il indique avoir été sollicité pour installer une sonnette à l'entrée de l'école. Cela concernant une seule famille, Monsieur le Président signale que maintenant tout le monde a un portable et qu'il est très facile d'appeler Madame la Directrice pour l'ouverture de la porte d'entrée de l'école.

Concernant l'éclairage de l'accès à l'école, celui-ci a été prévu par l'architecte pour fonctionner en basse consommation. Il a donc été demandé à Sylvie ou Virginie qui ouvrent et ferment la garderie d'allumer le matin lorsqu'elles arrivent et d'éteindre le soir lorsqu'elles partent. Les heures de garderie seront donc éclairées en permanence.

Subvention pour la garderie : Monsieur le Président indique qu'une subvention de 12 400 € a été notifiée pour aménager la garderie en séparant les – 6ans des + de 6ans. A cette époque, il était prévu d'aménager le bureau de la directrice actuel. Une solution devra donc être trouvée pour déplacer le bureau actuel.

09 / 2014 / 11-11 Achat de tables pour le Foyer

Messieurs LEWEURS et CRANKSHAW demandent s'il ne serait pas possible de faire l'acquisition de nouvelles tables pour le foyer communal en prenant des tables identiques à celles de l'Espace Avenir avec un chariot. Il faudrait environ 20 tables. Monsieur le Président demande à Monsieur CRESSON de se renseigner sur le coût.

09 / 2014 / 11-12 Jeux d'extérieurs

Monsieur DUTHOO signale qu'il s'est renseigné sur l'achat de jeux extérieurs pour les enfants pour un coût entre 8 et 10 000 euros, sachant que la Caisse d'Allocations Familiale participe à hauteur de 20 %.

Ces jeux pourraient être installés à côté du terrain de boule.

09 / 2014 / 11-13 Cérémonie des vœux

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil Municipal d'être présents lors de la cérémonie des vœux du samedi 3 janvier 2015 à 17 H 30 à l'Espace Avenir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 H 55